

Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié

Le 23 novembre 2021

Numéro de parution : RA000321

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/489

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 14 octobre 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, M. LAMOLIÈRE (Mathieu, Bénédicte, Marie), anciennement notaire salarié au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP «Brice MESTRESSAT, Pierre LAFONT, Philippe GALLAZZINI, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial» à la résidence de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), a repris ses fonctions de notaire salarié, en date du 17 novembre 2021, au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SELARL «BRISSON & ASSOCIES» à la résidence de Bidart (Pyrénées-Atlantiques).

Notaire concerné : M. LAMOLIÈRE (Mathieu, Bénédicte, Marie)

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)